

COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 15 DECEMBRE 2020 à 19H30
MAIRIE de VILLEREVERSURE
(Convocation en date du 08 décembre 2020)

Président : Mr GIRERD Jordan

Présents : Mme Danielle GUILLERMIN, Mr Jérôme CHURLET, Mme Raphaële FRISON MARECHAL, Mr Nicolas CLAIR, Mme Marianne BREVET, Mr Frédéric WALLE, Mme Cécile PIERRE, Mme Céline AZNAR, Mr Jérôme AVIRON, Mme Chrystèle COURTHIAL, Mr Kévin FLAMANT

Excusés :

- Mr Daniel GAMEIRO pouvoir à Mr Jérôme CHURLET
- Mme Marie-Pierre CHANEL pouvoir à Mr Jérôme AVIRON
- Mr LAUGIER Mathias

Secrétaire de séance : Céline AZNAR

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 23 NOVEMBRE 2020	Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jordan GIRERD, Maire, approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 23 novembre 2020 et passe à l'ordre du jour.
URBANISME – APPROBATION DU DOSSIER DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU	La modification simplifiée du PLU a pour but la suppression de 10 emplacements réservés. L'emplacement n°26 en face de l'usine CAPS est maintenu à la demande du Conseil Départemental de l'Ain pour une question de sécurité. Approuvé à l'unanimité.
VOIRIE – LONGUEUR DE VOIRIE	Depuis 2017, la longueur de la voirie était de 24 248 mètres. Cette longueur est erronée et doit être modifiée. 2 voies sont à rajouter : <ul style="list-style-type: none">• L'impasse de la Grange Buisson• L'allée Georges Brassens Une délibération est prise pour passer la longueur de la voirie à 24 853 mètres. Approuvé à l'unanimité
OFFICE NATIONAL DES FORETS –	L'ONF demande chaque année à ce qu'une délibération soit prise pour les coupes de bois. A Cormorand, 3 personnes ont été nommées pour être garants :



<p>COUPE DE BOIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ERIC CHAUDEY • HUGUES DUVAL • ALAIN BIBET <p>Approuvé à l'unanimité.</p>
<p>REGIE – TARIFS DES DROITS DE PLACES</p>	<p>Le conseil municipal, en date du 17/12/2001 a décidé que le droit de place au marché serait de 0.40 centimes le mètre linéaire. Proposition est faite de passer le droit de place pour les permanents à 100€/an (électricité comprise) et 5€ pour les occasionnels/jours. Après échange, il est proposé au final, 90€/an (électricité comprise) et 5 € pour les occasionnels/jours. Gratuité pour les nouveaux exposants pour l'année en cours.</p> <p>Approbation par : 9 OUI 3 CONTRE 2 ABSTENTIONS</p>
<p>PERSONNEL – TABLEAU DES EMPLOIS</p>	<p>Se référer au tableau des emplois remis à jour.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p>
<p>TRAVAUX – ATELIERS MUNICIPAUX</p>	<p>Suite au marché public concernant la réhabilitation de la toiture des ateliers communaux, une seule entreprise a répondu. La commission a décidé de travailler avec cette dernière, qui est RHONE ALPES RENOVATION. Montant global : 170 000 € HT</p> <p>Une demande de subvention de 60 000 € sera faite auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p>
<p>COMMISSIONS – POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS</p> <p>QUESTIONS DIVERSES</p>	<p><u>SCOLAIRE :</u></p> <p>Tout se passe bien avec la nouvelle cuisinière de la cantine "Le Festin du Roi".</p> <p>Le logiciel de 3D OUEST pourra être mis en place sans que le site internet de la commune soit opérationnel.</p> <p><u>TRAVAUX / INFRASTRUCTURES / ENVIRONNEMENT :</u></p> <p>Les travaux de Cormorand ont bien avancé. Le transformateur a été enlevé.</p> <p>Les arbres coincés au pont des Feuilles ont bien été évacués de la rivière.</p>

Etude en vue de l'éventuel achat d'une balayeuse en mutualisation avec d'autres communes.
Le coût pourrait être de 7 000 € pour Villereversure.

CCAS :

Nouvelle appellation du taxi senior : "TAXI VILL'POUR TOUS".

Mise en place d'un soutien téléphonique pour les personnes isolées et pour rompre la solitude.

Les colis de Noël à destination des aînés seront distribués le 19 décembre 2020.

SERVICE A LA POPULATION :

La distribution du bulletin municipal se fera à compter du 26 décembre. La répartition des quartiers par conseillers a été faite.

Le projet de la création de la micro-crèche est en cours d'étude.

DIVERS :

La réunion de la commission "Cadre de vie" aura lieu le jeudi 7 janvier 2021 à 19h30.

La distribution du calendrier des pompiers a débuté le 15 décembre 2020.



SEANCE LEVEE A 21h40

CONVOCAION DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

 A déterminer